

Une dizaine d'organisations et institutions de la société civile invitent le président Michel Martelly à trouver un accord avec les 10 sénateurs encore en poste, afin de permettre à ces derniers de remplir, exceptionnellement, certaines fonctions essentielles réservées au Parlement par la Constitution haïtienne. Ce, jusqu'à l'entrée en fonction de la 50^e législature, a appris HPN via un communiqué.

Ces fonctions essentielles auxquelles se réfèrent ces organisations sont, principalement le vote de la loi électorale, celui d'une loi de Finances rectificative et du contrôle du gouvernement.

Ces organisations pensent qu'avec un tel accord le pays éviterait de fonctionner totalement « en dehors de l'ordre républicain et ainsi le pouvoir exécutif n'aurait pas les pleins pouvoirs », car le peuple haïtien n'a pas lutté pour revenir à la dictature", poursuit la note .

Avec la signature de cet accord toutes les décisions seraient prises à la majorité la plus simple par les sénateurs. Ainsi, l'esprit de la constitution qui recommande la séparation, l'équilibre des pouvoirs, le contrôle et la reddition des comptes continuerait d'être respecté.

Par ailleurs, ces organisations disent espérer qu'avec la nouvelle donne politique, l'opposition radicale changera de stratégie et continuera sa mobilisation autrement que dans la rue.